

A1.1.2 Les pronoms personnels

<https://app.colanguage.com/fr/francais/grammaire/pronoms-personnels>



Les pronoms personnels remplacent un nom pour désigner une personne ou une chose.

1. Les pronoms reflètent le genre (masculin ou féminin) et le nombre (singulier ou pluriel) du sujet.
2. "Tu" est utilisé dans une situation familière.
3. "Vous" s'utilise pour parler à plusieurs personnes ou dans une situation formelle pour montrer du respect à une seule personne (politesse).

Singulier	Pluriel
Je	Nous (<i>Nous</i>)
Tu	Vous (<i>Vous</i>)
Il / Elle / On	Ils / Elles (<i>Ils / Elles</i>)